

Justice : le droit de confiance

Convention organisée par Patrick Devedjian, conseiller politique du président de l'UMP, député des Hauts-de-Seine, ancien ministre, et Jean-René Leckerf, secrétaire national de l'UMP en charge de la Justice, sénateur du Nord.



Convention pour la France d'après

Mercredi 3 mai 2006

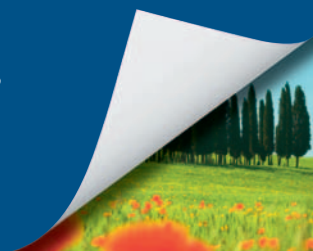
de 8h30 à 18h00

Assemblée nationale

salles Victor Hugo et Lamartine

101, rue de l'Université - 75007 Paris

avec la collaboration de



9h00 Ouverture des travaux

9h10 Intervention de Pascal Clément, garde des Sceaux, ministre de la Justice

9h30 La justice face à ses défis

L'indépendance de la justice, l'impartialité des juges et la solidité du jugement rendu figurent parmi les exigences habituelles d'un Etat de droit. Dans le même temps, de nouvelles exigences apparaissent : celles d'une justice plus proche, plus rapide, plus transparente et plus responsable.

La formation et le statut des magistrats permettent-ils de répondre à ces exigences ? Faut-il réformer le CSM ? Comment réformer la carte judiciaire ? Quelle responsabilité pour les juges ? Quelles relations entre la justice et les médias ?

Président de séance : Jean-René Lecerf, secrétaire national de l'UMP en charge de la Justice, sénateur du Nord

Intervenants

CLAUDE ENGELHARD, directeur de l'Ecole nationale des greffes

XAVIER LAGARDE, professeur à l'université Paris X Nanterre

JEAN-YVES LE BORGNE, avocat

PAUL-ALBERT IWEINS, avocat, président du Conseil national des barreaux

BRUNO THOUZELLIER, secrétaire national de l'Union syndicale des magistrats

11h00 Débats - Comprendre les problèmes qui se posent à la justice

Premier débat : une chaîne pénale efficace et respectueuse des droits (salle Victor Hugo)

L'affaire d'Outreau a mis en lumière les défaillances de la chaîne pénale et suscité une profonde remise en cause du rôle du juge d'instruction.

Quelles leçons faut-il tirer du procès d'Outreau ? Comment réformer les règles de la procédure pénale pour garantir l'efficacité de l'enquête et le respect de la présomption d'innocence ? Comment concilier cette dernière avec les nécessités de la détention provisoire ? Comment prendre en compte plus efficacement les droits de la défense durant la phase d'instruction ?

Président de séance : Philippe Houillon, député du Val-d'Oise, président de la commission des Lois de l'Assemblée nationale, rapporteur de la commission d'enquête sur l'affaire d'Outreau

Intervenants

CLAUDE CHOQUET, président de l'AFMI (Association française des magistrats instructeurs)

STÉPHANE DHONTE, avocat

LEF FORSTER, avocat

GEORGES FENECH, député du Rhône, membre de la commission d'enquête sur l'affaire d'Outreau

DOMINIQUE INCHAUSPÉ, avocat

PHILIPPE INGALL-MONTAGNIER, procureur général près la cour d'appel de Rouen

FRANCK NATALI, président de la conférence des bâtonniers

FRÉDÉRIC PÉCHENARD, sous-directeur des affaires économiques et financières, préfecture de police de Paris

Deuxième débat : les mineurs face à la justice (salle Lamartine)

Les principes fondamentaux du statut pénal des mineurs résultent d'une ordonnance de 1945. Les évolutions de la société et de la délinquance appellent la mise en place de nouvelles formes de prévention et de répression de la délinquance des mineurs. Dans le même temps, la question des mineurs victimes ou enjeux d'une procédure judiciaire doit être posée.

Le cadre de l'ordonnance de 1945 permet-il d'adapter nos réponses aux nouvelles formes de la délinquance ? Comment prévenir plus efficacement la délinquance des mineurs ? Quel bilan pour les centres éducatifs fermés ? Les dispositifs actuels de réinsertion des jeunes délinquants sont-ils suffisants ? Comment mieux entendre la parole des victimes mineures ? L'enfance en danger est-elle aujourd'hui efficacement protégée ?

Président de séance : Jean-Patrick Courtois, sénateur de la Saône-et-Loire

Intervenants

CHRISTOPHE BÉCHU, président du conseil général du Maine-et-Loire

JEAN-LOUIS DAUMAS, directeur régional de la protection judiciaire de la jeunesse de Picardie

FABIEN DUPUIS, juge des enfants

PATRICE HUERRE, psychiatre des hôpitaux, expert près la cour d'appel de Paris

CÉCILE PETIT, avocat général à la Cour de cassation

12h30 **Intervention de Dominique Perben**, ministre des Transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, ancien garde des Sceaux

12h45 **Déjeuner libre**

14h00 **Troisième débat : pour une justice plus proche du citoyen** (salle Lamartine)

La plupart des Français sont confrontés à l'institution judiciaire pour des questions qui tiennent à leur vie quotidienne, à leur vie familiale, ou pour des faits dont ils sont victimes. Dans tous les cas, ils expriment l'attente d'une justice moins distante.

Comment rapprocher la justice du citoyen ? Comment améliorer le fonctionnement de la justice pour tous les litiges de la vie quotidienne ? Quelles réformes en matière de droit familial ? Faut-il encourager les recours collectifs des consommateurs ? Quelle place et quels droits pour les victimes ? Comment déjudiciariser et dépénaliser certaines procédures ?

Président de séance : Pierre Méhaignerie, secrétaire général de l'UMP, député d'Ille-et-Vilaine, ancien garde des Sceaux

Intervenants

GÉRARD BOUET, ancien juge de proximité

CATHERINE CHADELAT, ancien sous-directeur de la législation civile au ministère de la Justice

LUC CHATEL, député de la Haute-Marne, porte-parole de l'UMP

JULIEN DOURGNON, directeur des études et de la communication, UFC Que choisir

NICOLE GUEDJ, secrétaire nationale de l'UMP en charge des Droits de l'homme et de l'aide humanitaire, ancienne ministre

NICOLAS MOLFESSIS, professeur à l'université Panthéon-Assas Paris II

EMMANUEL PIWNICA, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, ancien président de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

Quatrième débat : quelles propositions pour le système pénitentiaire ? (salle Victor Hugo)

Le fonctionnement du système carcéral est régulièrement mis en cause. A l'évidence, la situation des détenus n'est pas digne d'une démocratie comme la nôtre. Depuis 2002, d'importants efforts ont été réalisés pour rénover les établissements pénitentiaires et en construire de nouveaux, même s'ils n'ont pas encore pu porter leurs fruits.

Quel est le bilan de l'action menée depuis 2002 ? Comment la consolider ? Comment concilier l'exigence d'une sanction juste et correctrice avec la dignité des personnes et la priorité de la réinsertion ? Qu'attendre du partenariat public/privé ?

Intervention d'Alvaro Gil-Robles, ancien commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Président de séance : Jean-Paul Garraud, député de la Gironde, vice-président de la commission d'enquête sur l'affaire d'Outreau

Intervenants

HUGUES BERBAIN, adjoint au directeur de la direction de l'administration pénitentiaire au ministère de la Justice

BERNARD BOLZE, fondateur de l'Observatoire international des prisons

ALAIN FRANÇOIS, directeur général de SIGES

PHILIPPE GOUJON, sénateur de Paris

ISABELLE LE BOURGEOIS, aumônier des prisons

STÉPHANE SCOTTO, secrétaire général de la direction régionale des services pénitentiaires de Strasbourg

15h30

Justice : le droit de confiance (table ronde de synthèse)

Face à l'attente exprimée par les Français d'une justice plus juste, plus efficace, plus responsable et plus proche des citoyens, il convient de poser les bases d'une transformation de notre système judiciaire.

Président de séance : Patrick Devedjian, conseiller politique du président de l'UMP, député des Hauts-de-Seine, ancien ministre

Intervenants

PHILIPPE BILGER, avocat général près la cour d'appel de Paris

HERVÉ DE CHARETTE, député du Maine-et-Loire, ancien ministre

PATRICK OUART, conseiller du président du groupe Louis Vuitton-Moët Hennessy

YVES REPIQUET, avocat, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Paris

JEAN-OLIVIER VIOUT, procureur général près la cour d'appel de Lyon

16h45

Intervention de Patrick Devedjian, conseiller politique du président de l'UMP, député des Hauts-de-Seine, ancien ministre

17h00

Intervention de Nicolas Sarkozy, président de l'UMP, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire